



L'APPEL À PROJETS DANS LE CHAMP DES SERVICES À DOMICILE

OPTIMISER LA STRATÉGIE DES OPÉRATEURS

2 jours

Le développement de l'offre dans le champ de l'accompagnement médico-social à domicile est l'une des grandes priorités des plans nationaux de création de places. Dans ce contexte, les futurs appels à projets vont essentiellement concerner des actions menées auprès des personnes en milieu ordinaire de vie, notamment à travers les structures d'accompagnement que sont les SAMSAH, les SAVS, les SESSAD et les SSIAD. C'est pourquoi, il convient pour les opérateurs, sans expérience préalable des services, d'anticiper ces évolutions en termes de réponse aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées.

Ces créations de places s'inscrivent dans le cadre de la procédure d'appels à projets sociaux et médico-sociaux, mise en place par la loi HPST.

Cette formation vise à permettre aux participants d'intégrer cette procédure dans la stratégie de développement de leur institution et d'organiser la réponse à apporter aux appels à projets portant sur les interventions au domicile des usagers.

Publics

- Administrateurs
- Cadres dirigeants
- Directeurs

Objectifs

- ✓ S'approprier une autre modalité d'accompagnement et de soins des personnes âgées et/ou handicapées
- ✓ Connaître et mieux comprendre la procédure d'appel à projets spécifique au domicile
- ✓ Identifier les éléments méthodologiques pour une réponse adaptée aux appels à projets dédiés aux services à domicile médico-sociaux
- ✓ Analyser les éléments stratégiques de positionnement dans le champ du domicile

Méthodes pédagogiques

Pédagogie interactive alternant :

- apports juridiques et méthodologiques
- illustrations
- échanges et mutualisation des expériences

Intervenants

- Responsable de service médico-social,
- Consultant

Contenu

Les bases légales et réglementaires de l'appel à projet

Loi HPST
Ordonnance du 23.02.2010
CASF

Partage d'expériences autour de l'appel à projets

Difficultés et réussites
Les points clefs des appels à projets dans le champ des services à domicile

Élaboration de la réponse à l'appel à projet : les points stratégiques de vigilance de l'opérateur

L'étude des territoires : analyse des besoins et périmètre géographique d'intervention ; réseaux de transports et infrastructures routières (zone rurale/zone urbaine)

Les publics-cibles des services à domicile : orientation MDPH/prescription ; projet de vie ; évaluation multidimensionnelle de la situation et des besoins des personnes ; polyvalence ou spécialisation du service

Les professionnels intervenant au domicile : recrutement, formation, suivi du personnel, pluridisciplinarité, travail d'équipe, encadrement et coordination

Les articulations avec les autres acteurs du domicile (tutelles, médecin généraliste, praticiens libéraux, etc.)

Le soutien aux aidants

Les partenariats et coopérations avec les acteurs existants : réseaux, mutualisation, plateformes de services, hôpitaux, conseils généraux, etc.

La concurrence du secteur : ses forces, ses faiblesses ; les acteurs certifiés

Les éléments structurels du service : locaux, tailles critiques

La structuration du dossier

Identification des attentes explicites, implicites, latentes

Présentation et formulation de la réponse et son attractivité

Valorisation des atouts du projet au regard des attentes de l'autorité compétente

Lieu : Paris

Coût : 596€

Session : 18 et 19 février 2013

 01 53 98 95 03

 formation@fehap.fr